

# Prescription de l'élaboration du SCoT du Pays Midi-Quercy : objectifs poursuivis par le PETR pour l'élaboration du SCoT

*Extraits de la Délibération du comité syndical du Pays Midi-Quercy - 27 mai 2016*

## « Promouvoir un développement durable, préserver et mettre en valeur un cadre de vie de qualité

...()...

Les finalités du projet de SCOT sont donc d'apporter une **réponse adaptée** aux différents besoins (notamment **aux besoins sociaux, économiques, en matière d'habitat, de mobilités, d'aménagement du territoire**), **de favoriser et d'organiser l'accueil de nouvelles populations et d'activités tout en préservant ce cadre de vie et cette identité territoriale**, notamment en assurant au mieux, en fonction aussi des situations, une qualité de l'environnement, de l'urbanisme, de l'architecture, des espaces publics, une consommation économe de l'espace, une préservation et une mise en valeur de la qualité : des paysages, des milieux naturels, des ressources naturelles, de la biodiversité, des continuités écologiques, et d'éléments du patrimoine bâti.

**En matière d'habitat, les objectifs du projet de SCOT sont notamment de disposer d'un parc de logements diversifié (répondant au mieux aux différents besoins), de qualité (en matière de salubrité, de maîtrise des énergies...) et permettant un parcours résidentiel sur le territoire.** Il s'agit également de favoriser le **réinvestissement des cœurs de ville et de bourgs**. Ces objectifs visent à contribuer principalement à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité du territoire.

La **réduction des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre, la production d'énergies à partir de sources renouvelables** ...()... et la prise en compte du changement climatique constituent aussi des finalités de ce projet...()...

## Renforcer le dynamisme économique du territoire et ses facteurs d'attractivité

À travers ce projet, **l'objectif est de renforcer le dynamisme des différents secteurs de l'économie (agricole, commercial, artisanal, industriel, services...) notamment en favorisant leur structuration, leur diversification, et en soutenant leur développement....()...**

# Prescription de l'élaboration du SCoT du Pays Midi-Quercy : objectifs poursuivis par le PETR pour l'élaboration du SCoT

*Extraits de la Délibération du comité syndical du Pays Midi-Quercy 27 mai 2016*

## **Conforter la cohérence d'ensemble et une solidarité du territoire**

Un des objectifs est de **soutenir le dynamisme démographique** qui s'exprime sur certains secteurs du territoire en assurant aussi **une maîtrise du développement urbain** (renforcement des pôles principaux, définition de limites d'urbanisation...).

Parallèlement, **l'attractivité des secteurs plus ruraux ...()**...**doit être également renforcée** en assurant aussi un **développement équilibré ...()**...

Le projet de SCoT devra être cohérent et fédérateur : traduire une vision globale stratégique de l'avenir du Pays Midi-Quercy et permettre un développement commun qui renforcera la cohérence d'ensemble du territoire et soutiendra les solidarités.

Ainsi, **il s'agit de mettre en cohérence les politiques sectorielles relatives aux questions notamment d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de développement économique, d'environnement et d'équipements, et de garantir le respect des grands équilibres entre les différentes fonctions et espaces du territoire** (espaces agricoles, naturels, forestiers, urbains, à urbaniser) sur l'ensemble du périmètre du SCOT, **en s'appuyant sur des bassins de vie du territoire et sur une organisation structurée** de ce dernier, dans le respect des potentialités de chacun et des orientations qui seront choisies. Les relations fonctionnelles avec les territoires proches devront être considérées, (...)

Le projet vise à **conforter, au sein du périmètre du SCOT, le maillage territorial et les pôles** (pôles principaux, pôles secondaires, bourgs...) **en prenant en compte les interactions et les complémentarités entre les diverses composantes du territoire et en répondant de manière adaptée et cohérente aux besoins des populations (en matière de logements, de mixité sociale, de déplacements, d'accès aux services, aux équipements, aux emplois, d'activités touristiques et de loisirs, sportives, culturelles, de maintien et de développement commercial et artisanal, de développement des communications électroniques.)** dans les différentes parties du Pays Midi-Quercy.

# Échanges en groupe – Atelier Habitat – 10/09/2019

- **Concilier croissance et qualité du cadre de vie :**

Comment conserver un équilibre démographique sur le territoire ? Quelles complémentarités ?

Comment soutenir l'attractivité des secteurs ruraux ?

Comment accueillir durablement des nouveaux habitants dans des secteurs à plus forte pression foncière ?

# Échanges en groupe – Atelier Habitat – 10/09/2019

- **limiter la consommation foncière, préserver la qualité des paysages, du patrimoine, de l'urbanisme et du cadre de vie tout en diversifiant l'offre nécessaire à la pluralité des parcours résidentiels :**
- **Où et comment satisfaire les besoins en logements ? Quelles priorités ?**
  - **Comment garder des cœurs de bourgs habités ?**
  - **Faut-il privilégier la proximité d'un bouquet de services et d'équipements ? l'offre en transport en commun ?**
  - **Quelles exigences qualitatives pour l'accueil d'habitants notamment dans les secteurs urbanisés ou qui seront urbanisés ?**
  - **Comment et où développer des logements locatifs, plus petits et adaptés aux différents publics (jeunes actifs, familles monoparentales, personnes âgées)**
  - **Le recyclage de l'existant ? (rénovation, nouvel usage, densification) à quelles conditions ?**
- **L'implication de la collectivité? A quel niveau?**
  - **La maîtrise foncière et les opérations d'aménagement ?**
  - **L'aménagement de l'espace public ?**
  - **Une mise en œuvre de politiques habitat à l'échelle de chaque CC ?**
  - **Renforcer le parc communal ?**
  - **Quels moyens pour articuler le projet du territoire et les documents de planification locaux ?**